

1ERE SESSION EXTRAORDINAIRE POUR 2017

26 ET 27 JANVIER

N° 2017/E1/004

**QUESTION ORALE DEPOSEE PAR Mme Marie-Hélène
CASANOVA-SERVAS
AU NOM DU GROUPE « FEMU A CORSICA »**

OBJET : Route Territoriale 20 Aiacciu/Bastia.

Monsieur le Conseiller Exécutif en charge des infrastructures routières,

Par cette question orale, je voudrais attirer votre attention sur des problèmes routiers rencontrés dans la basse et moyenne vallée de la Gravona.

Je fais ainsi suite à une question orale déposée par notre collègue Jean Biancucci dans la précédente mandature.

En effet, en juillet 2013, ce dernier affirmait l'urgence à aménager la RT 20 qui traverse la vallée. Il remarquait :

- l'augmentation et la complexité du trafic poids lourd,
- le caractère accidentogène de ce secteur,
- la nécessité de traiter l'augmentation du trafic routier dû à la construction de nouveaux logements,
- l'absence de solutions aux abords du rond-point de Baleone afin de fluidifier la circulation des véhicules aux heures de pointe et de résorber ainsi les embouteillages.

En réponse à ces observations, le Conseiller Exécutif en charge, à l'époque, des infrastructures routières, indiquait que le Schéma Directeur des Routes Territoriales de juin 2011 avait pris en compte toute la problématique.

Il avançait alors que *« les aménagements structurants programmés sur la section de route territoriale... devraient être de nature à répondre aux enjeux de fluidité et de sécurité »*.

Hélas, vous n'êtes pas sans ignorer que, la situation dans cette zone est toujours très préoccupante.

En effet, les aménagements programmés n'ont, malheureusement, répondu que partiellement à la problématique.

Force est de constater que la circulation est, aujourd'hui, sur cet axe, de plus en plus dense. La population (bloquée dans des embouteillages répétitifs) en souffre quotidiennement, et le développement exponentiel de la zone commerciale de Baleone contribue considérablement à l'aggravation de la situation.

Si les problèmes rencontrés actuellement ne sont, bien évidemment, pas de votre responsabilité, je vous l'accorde, il vous appartient, en revanche, d'y répondre au mieux de vos moyens.

Dois-je préciser que c'est au double titre de conseillère à l'Assemblée de Corse mais aussi d'élue locale de la commune de Sarrola-Carcopino, que je vous adresse ma demande.

Monsieur le Conseiller Exécutif, je souhaiterais connaître, d'une part, votre position sur ce problème, et, d'autre part, les solutions techniques que vous envisagez d'apporter à court ou moyen terme afin de répondre à la forte attente des personnes concernées.

Je vous en remercie.